



Newsletter Avril 2010

Procédures de consultation

Révision totale

de la loi sur le droit de cité

L'Association des Communes Suisses (ACS) a pris position au sujet de la révision totale de la loi sur le droit de cité (LDC): elle est en principe favorable à l'objectif de la révision et considère comme judicieux de tenter d'obtenir une cohérence avec la nouvelle loi sur les étrangers concernant les exigences relatives au niveau d'intégration et aux connaissances linguistiques et d'harmoniser certains domaines. L'ACS s'oppose toutefois à la réduction, dans le droit fédéral, de la durée de séjour en Suisse de douze à huit ans conditionnant la naturalisation ainsi qu'à l'établissement d'un plafond de trois ans pour la durée de séjour cantonale et communale.

Par contre, elle est favorable à la formulation précise des critères d'intégration pour lesquels la LDC ne proposait jusqu'alors aucune définition. Compte tenu de la capacité d'exécution, il est important de veiller à ce que les critères d'intégration soient aussi explicites que vérifiables. De plus, il faut éviter tout doublement par rapport aux procédures cantonales et communales de contrôle, en particulier en ce qui concerne la procédure d'accord d'autorisation d'établissement. L'ACS est favorable à l'objectif fondamental du projet mais son approbation ulté-

rieure dépend de la façon dont le législateur parviendra à prendre en compte comme il se doit les attentes respectives des communes.

Oui à la révision de la loi sur l'asile

L'ACS approuve le projet de révision de la loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers concernant le remplacement des décisions de non-entrée en matière. Elle approuve l'initiative selon laquelle seuls les cas qui ne nécessitent pas d'autres mesures d'instruction soient soumis à la procédure de non-entrée en matière.

Dans sa réponse à la consultation, l'ACS souligne que pour les autres cas pour lesquels il est nécessaire de vérifier au préalable s'il existe des indices de persécution pertinents au regard du droit d'asile respective si dans le cas d'une décision de non-entrée en matière, le renvoi est effectivement possible, licite et raisonnablement exigible, la procédure appliquée aujourd'hui ne s'est pas avérée efficace du point de vue communal. Dans la pratique, ce système a entraîné régulièrement dans beaucoup de cas des procédures longues et complexes, de sorte que les personnes concernées devaient être réparties sur les cantons et les communes. L'ACS approuve l'introduction d'une procédure accélérée. Elle espère que cela permet-

tra de simplifier dans beaucoup de cas les dispositions procédurales dans le domaine de l'asile. Ainsi que l'ACS le précise, le niveau communal est très intéressé à ce que dans le cadre d'une procédure rapide et équitable, l'on puisse statuer clairement au sujet de la question d'une admission ou d'une non admission d'une personne en Suisse.

Association

Négociations sur la carte journalière communale

L'ACS et l'Union des villes suisses (UVS) ont rencontré l'Union des transports publics (UTP) pour discuter les différents points de vue concernant les modifications de tarifs envisagées à partir du 12 décembre pour les cartes journalières communales. Les CFF ont l'intention et d'en augmenter le prix, et d'en réduire la durée de validité, la carte journalière communale n'étant plus valable qu'à partir de 9 h en semaine. Bon nombre de communes et de villes ont critiqué cette limitation qui aurait un impact négatif en termes de politique des transports, de politique environnementale et régionale, les prestations proposées ne tenant plus compte des besoins réels. En mars, les représentants des deux associations communales ont rencontré les CFF et l'UTP et leur ont exposé les vœux des

communes et des villes. Selon l'UTP et les CFF, la carte journalière communale cannibaliserait les cartes journalières classiques en terme de prix, sa fonction originelle, à savoir gagner de nouveaux clients pour les transports publics, ne jouant plus qu'un rôle secondaire. Les participants à cette rencontre ont convenu de discuter fondamentalement, lors d'une prochaine réunion, tarifs, domaine de validité et système de distribution de la carte journalière communale.

Actualités

Les réhabilitations énergétiquement efficaces

Les constructions suisses devant être plus respectueuses du climat, la Confédération et les cantons promeuvent, pendant les dix ans à venir, la rénovation des bâtiments et la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Début mars, le Conseil fédéral a édicté les bases juridiques requises, la Confédération ayant signé un accord respectif avec les cantons. Le programme de bâtiments est placé sous la tutelle de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et de la Confédération représentée par l'Office fédéral de l'Énergie et l'Office fédéral de l'Environnement, l'EnDK étant responsable de la réalisation. La Confédération et les cantons ont signé un accord de programme pour les cinq prochaines années réglant en particulier, dans tous les cantons, la cohérence des

conditions de demandes de subvention dans le domaine des enveloppes de bâtiments. L'EnDK a déclaré vouloir consulter l'ACS et l'UVS pour la mise en œuvre du programme. Les deux associations communales disposent en la personne du conseiller aux Etats Hannes Ger-mann, président de l'ACS, d'un observateur au sein du comité de pilotage du programme de bâtiments.

Manifestations

Chaises vides dans l'exécutif communal?

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) organisera le 28 avril prochain à Coire en collaboration avec l'ACS un colloque consacré à l'avenir des communes. Son titre est «Chaises vides dans l'exécutif communal? Approches pour le recrutement de membres de l'exécutif dans les communes de petite et moyenne taille». En effet, les communes de petite et moyenne taille ont de plus en plus de mal à trouver des candidats appropriés pour leur conseil municipal. Le colloque vise à apporter une contribution à cette discussion actuelle et à faire le point sur les différentes solutions possibles.

Information: www.sab.ch

Journée nationale Aide et soins à domicile 2010

Le 8 mai, la Journée nationale Aides et soins à domicile 2010

sera dans toute la Suisse, pour les organisations à but non lucratif de ce secteur, l'occasion de prouver que leur travail ne se réduit pas aux «seuls» soins. Dans l'ensemble du pays, cette opération sera focalisée sur l'aide à domicile et le soutien apporté au quotidien – des prestations largement ignorées du public. Le thème en sera «L'aide et soins à domicile – pour gérer le quotidien». Des informations sur les activités organisées lors de la Journée nationale sont disponibles auprès des organisations locales et cantonales d'Aide et soins à domicile, adresses sur le site www.spitex.ch (Dans votre région).

Assemblée des délégués de la Comunitas à Flims

La 43^e assemblée ordinaire des délégués de la Comunitas, la fondation de prévoyance de l'ACS, aura lieu le 20 mai à Flims. Le rapport de gestion et les comptes annuels 2009 seront au centre de l'assemblée qui, pour la première fois, sera dirigée par Martin Plüss, président de la Comunitas depuis 2009.

Politique sociale communale

C'est le 24 juin qu'aura lieu à Neuchâtel l'assemblée générale de l'ACS et le séminaire «Politique sociale dans les communes et régions – Gestion durable grâce à la collaboration». Le programme détaillé est disponible dès mi-avril à l'adresse internet www.chcommunes.ch.